



Orabank
Côte d'Ivoire

NOTE D'INFORMATION

Cher(e) client(e),

Nous constatons une recrudescence de cas de falsification de documents bancaires dans le cadre de demandes de visa auprès de certaines représentations diplomatiques.

Ces pratiques concernent notamment :

- **des relevés bancaires modifiés pour être embellis ;**
- **l'apposition de fausses signatures ou encore l'utilisation de cachets falsifiés au nom d'ORABANK Côte d'Ivoire.**

Nous vous rappelons que de tels agissements sont strictement interdits. Ils constituent une infraction pénale pouvant entraîner des sanctions sévères, y compris des peines d'emprisonnement.

Seuls les documents délivrés par les circuits officiels d'ORABANK font foi. Par ailleurs, la certification des relevés bancaires dans le cadre des démarches de visa est exclusivement assurée par les services habilités de la banque.

La confiance et l'intégrité étant au cœur de notre engagement, nous comptons sur votre responsabilité.



Tél. 00 (225) 27 20 25 55 55



un partenaire à votre écoute